

BOURSE D'ÉTUDES COMMÉMORATIVE GARY-SALMON DE L'ACB

BOURSE DISTINCTION DE MÉRITE DE L'ACB

L'Association canadienne des barrages (ACB) offre chaque année deux bourses d'études à des étudiant(e)s inscrit(e)s aux études supérieures à temps plein dans une université canadienne ou un collège canadien dont le programme d'études est axé sur la sécurité des barrages et/ou la gestion des barrages. Les sujets d'étude de projets et/ou de recherche sont encouragés par toutes les industries où la sécurité des barrages et la gestion des barrages sont des infrastructures essentielles respectives à leur secteur d'activité et à la société en général. Parmi les industries concernées, on retrouve : les ressources en eau, la production d'énergie hydroélectrique et thermique, la lutte contre les inondations, l'exploitation minière (y compris les digues de retenue des résidus miniers et les barrages miniers en général), l'agriculture, le tourisme et les loisirs, la navigation, l'approvisionnement en eau et l'irrigation, pour n'en nommer que quelques-uns. Les deux bourses d'études de l'ACB sont les suivantes :

- La Bourse d'études commémorative Gary-Salmon de 5 000 \$ est remise au (à la) meilleur(e) candidat(e) inscrit(e) comme étudiant(e) à temps plein dans un programme de doctorat dans une université canadienne, et
- La Bourse distinction de mérite de l'ACB de 2 500 \$ est remise au (à la) meilleur(e) candidat(e) inscrit(e) comme étudiant(e) à temps plein dans un programme de maîtrise (M. Ing, M.Sc, M.Sc.A.) dans une université canadienne, avec l'option thèse ou projet.

Les bourses d'études sont décernées principalement en fonction de l'excellence académique, de la pertinence du projet de recherche et du potentiel d'avancement des connaissances, des qualités de leadership et de l'engagement démontré envers la communauté.

Outre la valeur monétaire des bourses d'études, les récipiendaires de la Bourse d'études commémorative Gary-Salmon et de la Bourse distinction de mérite de l'ACB recevront ce qui suit :

1. Une inscription gratuite à titre d'étudiant(e) pour le Congrès annuel de l'ACB 2021 (événement virtuel).
2. Le remboursement des frais de déplacement de n'importe où au Canada pour assister au congrès (conformément à la politique sur les voyages et les notes de frais de l'ACB, le cas échéant, tout en considérant les restrictions de voyage en vigueur pour l'année 2021).
3. Jusqu'à trois nuits d'hébergement payé à l'hôtel où aura lieu le congrès (lors de conférences en personne).
4. La possibilité de présenter leur projet de recherche dans un webinaire en ligne de l'ACB en 2022.

Le Congrès de l'ACB est une tribune nationale où les ingénieurs, géoscientifiques, organismes de réglementation, exploitants de barrages et autres intervenants peuvent échanger. Chaque année, l'événement attire plus de 300 délégués, avec la possibilité d'atteindre un public plus vaste dans le cadre d'un congrès virtuel. Le congrès permet aux délégués de participer à des ateliers techniques et à de nombreux événements sociaux, dont le Gala annuel de remise des prix. **Les boursiers**

sont reconnus lors du Gala annuel de remise des prix et dans un montage vidéo qui sera disponible sur le site web de l'ACB. Toutes les séances sont présentées en anglais et en français. Pour plus d'information au sujet du Congrès annuel de l'ACB, visitez notre site web.

Les candidat(e)s doivent présenter une demande dûment remplie au président du Comité des prix et honneurs de l'ACB ainsi que tous les documents justificatifs :

1. Un résumé de 500 mots de leur projet de recherche de maîtrise ou de doctorat, du résultat anticipé et de la manière dont il permettra d'améliorer les pratiques normales actuelles de sécurité et/ou de gestion des barrages.
2. Un résumé de 500 mots décrivant leur engagement communautaire et leurs qualités de leadership, les activités de bénévolat auxquelles ils (elles) ont participé et/ou leur participation/contribution au domaine des arts, des sports ou de la communauté culturelle.
3. Les relevés de notes officiels des études de premier cycle et de deuxième/troisième cycle. Des ententes peuvent être faites pour que les établissements d'enseignement acheminent les relevés de notes directement au président du Comité des prix et honneurs de l'ACB (awards@cda.ca) ou par la poste au bureau de l'ACB.
4. Les copies électroniques (en format PDF) de toute documentation technique préparée et relative au sujet du projet ou de la recherche en cours et qui a été publiée dans un congrès ou une revue, ou d'un document technique approuvé (confirmation de la lettre ou du courriel d'acceptation requise pour les documents qui n'ont pas encore été publiés). Les copies de la documentation technique sont suggérées, mais pas obligatoires.
5. Une lettre du président ou du directeur du programme qui :
 - a. appuie la candidature du (de la) candidat(e);
 - b. confirme sa date de début dans le programme et la date d'achèvement prévue;
 - c. fournit toutes autres informations pertinentes relatives à l'avancement de son projet et/ou de la soutenance de sa thèse.
6. Deux lettres de recommandation qui font état du rendement académique du (de la) candidat(e) ainsi que de son engagement envers la communauté (de préférence une lettre sur le rendement académique et une autre sur l'engagement envers la communauté).

Tous les documents numérisés qui sont liés à votre demande doivent être lisibles et compréhensibles. Ceux qui ne le sont pas peuvent être ignorés et ainsi nuire à l'évaluation de votre demande.

Le formulaire de demande et les documents justificatifs doivent être envoyés par courriel à awards@cda.ca ou par la poste à :

**Association canadienne des barrages
À l'attention du président du Comité des prix et honneurs de l'ACB
2800 14th Avenue, Suite 210
Markham, Ontario, Canada
L3R 0E4**



CANADIAN DAM ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE DES BARRAGES

Date limite de soumission des demandes

Le dossier de candidature doit être reçu au bureau de l'ACB au plus tard le **vendredi le 11 juin 2021**. Les candidat(e)s seront avisé(e)s de la décision du Comité des prix et honneurs de l'ACB d'ici le 15 juillet 2021.

Anciens récipiendaires des bourses d'études de l'ACB

Vous trouverez de l'information sur les prix, les formulaires de demande et un aperçu des anciens récipiendaires sur notre site web www.cda.ca sous la rubrique Prix.



CANADIAN DAM ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE DES BARRAGES

FORMULAIRE DE DEMANDE 2021

BOURSE D'ÉTUDES COMMÉMORATIVE GARY-SALMON DE L'ACB BOURSE DISTINCTION DE MÉRITE DE L'ACB

Nom			
Adresse			
Adresse 2			
Ville	Province	Code postal	
Courriel	Téléphone		
Université	Département		
Titre du sujet de recherche			
Êtes-vous actuellement inscrit(e) au programme de maîtrise ou de doctorat?	<input type="checkbox"/> Maîtrise	<input type="checkbox"/> Doctorat	

RECOMMANDATIONS

Les candidat(e)s doivent obtenir deux lettres de recommandation et les envoyer directement au président du Comité des prix et honneurs de l'ACB (awards@cda.ca). Les lettres doivent faire ressortir les qualifications du (de la) candidat(e) en tant que chercheur et son engagement envers la communauté.

Recommandation #1	Recommandation #2
Nom	Nom
Titre	Titre
Organisation	Organisation
Adresse 1	Adresse 1
Adresse 2	Adresse 2
Ville	Ville
Province	Province
Code postal	Code postal
Téléphone	Téléphone
Courriel	Courriel

Le formulaire et les documents justificatifs doivent être envoyés par courriel à awards@cda.ca ou par la poste à :

Association canadienne des barrages
À l'attention du président du Comité des prix et honneurs de l'ACB
2800 14th Avenue, Suite 210



CANADIAN DAM ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE DES BARRAGES
Markham, Ontario, Canada L3R 0E4

Le dossier de candidature doit être reçu au bureau de l'ACB au plus tard le **vendredi 11 juin 2021**. Les candidat(e)s seront avisé(e)s de la décision du Comité des prix et honneurs de l'ACB d'ici le 15 juillet 2021.

Bourse d'études commémorative Gary-Salmon de l'ACB



(1932 - 2007)

La Bourse d'études commémorative Gary-Salmon de l'ACB est décernée en hommage à Gary Salmon, P. Eng., décédé le 17 octobre 2007.

Gary a consacré sa vie professionnelle à promouvoir la sécurité des barrages et à en améliorer la pratique. Parmi ses nombreuses réalisations professionnelles, Gary a été l'un des fondateurs de la *Canadian Dam Safety Association* (aujourd'hui l'Association canadienne des barrages - ACB), et a été président de l'association de 1993 à 1995. Il est l'un des principaux auteurs des Recommandations en matière de sécurité des barrages canadiens (*Canadian Dam Safety Guidelines*) et a représenté le Canada au Comité de sécurité des barrages auprès de la Commission internationale des grands barrages (CIGB).

Gary fut un précurseur dans la gestion axée sur les risques des barrages. Il a été le premier à présenter des critères de risque comme outil pour l'évaluation de la sécurité des barrages en 1993 à l'atelier de la CIGB sur la sécurité des barrages à Grindelwald, en Suisse. Une grande partie du progrès réalisé en évaluation des risques pour la sécurité des barrages à partir d'un concept pour en arriver à un outil utilisable pour la prise de décision revient à Gary. L'héritage qu'il laisse dans ce domaine demeurera présent pendant encore des décennies.

En 1965, après avoir travaillé pendant huit ans en Californie, Gary s'est joint à B.C. Hydro. Pendant ses 32 années avec B.C. Hydro, il a occupé plusieurs postes aux responsabilités progressivement croissantes. Il a été responsable de la conception structurale du projet Revelstoke, directeur du service du Développement ainsi que membre de l'entreprise conjointe sino-canadienne qui étudiait la faisabilité du projet des Trois-Gorges sur le fleuve Yangzi en Chine à titre de directeur de la conception. Neuf ans avant de prendre sa retraite, il occupait le poste d'ingénieur-chef et directeur de la Sécurité des barrages, où il s'occupait du développement et de la mise en œuvre du programme de sécurité des barrages qui a fait de B.C. Hydro l'un des principaux centres spécialisés en sécurité des barrages dans le monde.

Après son départ à la retraite de B.C. Hydro en 1998, il a travaillé comme consultant international et coordonnateur des technologies pour le Groupe d'intérêt dans la sécurité des barrages (DSIG) du CEATI, groupe de recherche axé sur les utilisateurs. Sous sa gouverne, le groupe est passé de six organisations nationales à vingt-quatre organisations internationales. Guidé par la vision de Gary, par son approche pratique et sa volonté d'envisager de nouvelles idées, le DSIG a poursuivi nombre de projets de R et D pratiques qui ont mené à des contributions importantes au processus, à l'évaluation et aux techniques concernant la sécurité des barrages, notamment à la publication de « *Risk and Uncertainty in Dam Safety* », un manuel pratique de prise de décision basé sur l'évaluation des risques.

Gary a reçu le prix « Inge-Anderson » de la CDSA pour sa contribution au progrès accompli en matière de sécurité des barrages, le « *Meritorious Achievement Award* » (le prix de la réalisation méritoire) de l'*Association of Professional Engineers and Geoscientists of British Columbia*, et il a été nommé Fellow par l'Institut canadien des ingénieurs.